

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Janvier 2011 à 19h30

Président : M. DEMOURY

Etaient présents : Mmes COURTEAUX, BOUSSU, Mrs CANDELIER, DUSSART, THURET, JEUNIAUX, PROCHWICZ, POUVREAU, RIVET, CAPRON, POURNY, RICHARD.

Etaient absents : Mme COCAGNE .

M DUCROCQ, excusé, ayant donné une procuration à M DEMOURY.

Secrétaire de séance : M JEUNIAUX

Date de Convocation : 03 Janvier 2011

Date de la séance : 10 Janvier 2011

Affichée le : 17 Janvier 2011

Ordre du Jour :

I) Rajout d'une délibération

M DEMOURY demande le rajout d' une délibération concernant :

- Déchets communaux : Redevance spéciale

A l'unanimité des présents, le rajout de la délibération est approuvé.

II) Approbation du compte rendu du 10 Janvier 2010

- Plan Local d'Urbanisme :

M CAPRON souligne qu'aucun document n'était disponible en mairie le 10 décembre et il rappelle que son changement d'adresse Internet avait été communiqué le 03 novembre.

Demande également que figure sur l'ordre du jour de la convocation, « les documents relatifs aux délibérations sont disponibles en mairie ».

M DEMOURY reconnaît que les documents n'étaient pas présents en mairie mais confirme qu'il n'a jamais été question de rétention d'information.

19h45 : Arrivée de Mme COURTEAUX.

Sans autre remarque , le compte rendu est approuvé par 12 voix pour et une abstention.

III) Délibérations :

✓ Indemnisation : Frais de déplacement

Présentation de Mr DEMOURY

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que M Edouard DUSSART, adjoint au maire, utilise son véhicule personnel pour le service de la commune, pour des missions ne concernant pas l'exercice de ses obligations et qu'il est souhaitable d'indemniser ses frais de déplacement.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité des présents

l'indemnisation des frais kilométriques au tarif en vigueur concernant les déplacements de M Edouard DUSSART dans le cadre d'une utilisation de son véhicule pour la mairie.

✓ **Accueils de Loisirs : Tarifs 2011**

Présentation de Mr DEMOURY

Mr le Maire expose et donne lecture de la proposition des tarifs de l'accueil de loisirs 2011

ADHESION ANNUELLE OBLIGATOIRE: de 16 €/enfant/an

à régler à la première inscription de participation de votre enfant

adhésion gratuite pour les enfants de Vers/Selle et du RPI Vers/Bacouel

CANTINE			
1 Repas	3,88	6 Repas	23.28
2 Repas	7,76	7 Repas	27.16
3 Repas	11,64	8 Repas	31.04
4 Repas	15.52	9 Repas	34.92
5 Repas	19.40	10 Repas	38.80

Accueil de loisirs petites vacances et été			
	1 enfant	2 enfants	3 enfants
<i>Sans CAF</i>	30.00€/semaine	54.00 €/semaine	78.00 €/semaine
<i>Avec CAF</i>	27.25 €/semaine	49.00 €/semaine	71.00 €/semaine

Séjours courts (campings)	Activités mini camps		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants
<i>Sans CAF</i>	14.25 €/jour	25.40 €/jour	36.50 €/jour
<i>Avec CAF</i>	12.20€/jour	22.30 €/jour	32.50€ /jour

Bénéficiaire du tarif CAF sur présentation de la carte loisirs

Bénéficiaire du tarif B sur

présentation du dernier avis de non

imposition

--

Accueil de loisirs du mercredi : tarif journée hors cantine (8h00/17h30)	1 Enfant	
A	5.60€/jour	2.80€ 1 /2J
B	5.40€/jour	2.70€ 1/2J

Tarif à la journée (concerne la semaine du 14 juillet et mini camps)

A	6.00 €/jour
B	5.45 €/jour

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve les tarifs de l'accueil de loisirs pour l'année 2011.

A la demande de M DEMOURY , M Philippe THURET accepte d'être régisseur adjoint de la régie du centre de loisirs de Vers sur Selle.

✓ Déchets communaux : Redevance spéciale

Présentation de Mr CANDELIER

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation, Amiens Métropole a mis en place une redevance spéciale pour l'enlèvement des déchets assimilés aux déchets ménagers produits par les artisans, commerçants, entreprises et administrations, par délibération en date du 02 juillet 2009.

A ce titre, la convention reprenant le détail de la prestation doit être passée entre la commune de Vers sur Selle et Amiens Métropole.

Le montant annuel prévu pour l'année 2011 est de 1174.28€ et correspond à :

- Salle communale : 3 bacs
- Cimetière et local technique : 4 bacs
- Ecole : 2 bacs

20H15 : Arrivée de Cédric POUVREAU

Le conseil Municipal de VERS SUR SELLE ,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets et aux installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu la délibération du 02 juillet 2009 n°11 d'Amiens Métropole et les documents qui lui sont attachés,

Vu la délibération tarifaire et ses modalités d'application pour l'année 2010 adoptée le 1^{er} avril 2010.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 12 voix pour et une abstention approuvent la convention .

Article 1 : La convention relative à l'application de la redevance spéciale d'enlèvement de déchets assimilés aux déchets ménagers est adoptée.

Article 2 : Cette convention évoluera suivant les modalités définies dans le règlement de redevance spéciale.

Article 3 : Le Maire est autorisé à signer cette convention ainsi que tous les actes en découlant.

Article 4 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

IV) Informations Vers sur Selle

- **Point sur les travaux de Vers Sur Selle**

- **Présentation de Mr DUSSART**

- Ponts

Les travaux commenceront cette semaine.

- Eglise

La mise en sécurité de l'église (alarme et issue de secours) a été effectuée par les Ets RENOÛ.

La Ste CANDAS posera la porte à la fin du mois de janvier.

- CPIE

Les agents du CPIE effectueront le jeudi 13 et le vendredi 14 janvier, la dalle béton derrière la salle communale.

- Allée des marronniers

L'éclairage a été réparé mardi dernier et le lampadaire a été dégradé à nouveau le lendemain.

Une plainte a été déposée en gendarmerie, nous sommes dans l'attente du résultat de l'enquête.

- Déneigement

M DEMOURY remercie les agriculteurs pour leur travail de déneigement dans la commune.

Une convention sera proposée à la signature avec les agriculteurs notamment pour une couverture d'assurance.

- **Informations diverses**

- **Présentation de M DEMOURY**

- Agents

Pour raison de santé, Mme WATIN sera absente jusque fin janvier.

M CANDELIER s'occupera des locations de la salle communale, inventaire de la vaisselle et état des locaux pendant l'absence de Mme WATIN.

MENAGE SERVICE effectuera le ménage le vendredi matin avant la location.

En ce qui concerne la cantine, un agent de Ménage Service fera le ménage des locaux et assurera le service de cantine à Bacouel sur Selle.

- L'amicale des Aînés

Remercie les membres du conseil pour la subvention exceptionnelle accordée en fin d'année.

- Courriers divers

- Lecture du courrier d'un jeune du village qui sollicite une aide financière pour passer son BAFA.

Après concertation, le courrier sera transmis au CCAS qui étudiera la demande.

20h45 : Arrivée d' Estelle BOUSSU

- Lecture du courrier d'une jeune fille du village, qui souhaite intégrer l'équipe d'animateurs au sein du centre de loisirs. Après un avis favorable, la demande sera transmise à la directrice du centre.

Elle demande également la possibilité d'effectuer un stage non rémunéré à l'école du 14 au 18 mars. Sa demande sera transmise à la directrice de l'école.

- Festivités

Une cérémonie sera organisée pour l'anniversaire de M ONO, 100 ans en mai 2011.

- Décès

Mme Christiane CARPENTIER qui demeurait dans le logement communal de la rue Dufour, est décédée le 08 janvier 2011.

- Regards croisés

Projet du livre d'art sur le canton de Boves

- Habitat59/62

Ne donne pas suite au projet d'aménagement des parcelles rue de l'église et de l'allée des marronniers.

- Courrier

Reçu un courrier des habitants du chemin de la grimpette dont l'objet est en outre le raccordement à l'ADSL.

Une réponse sera donnée à ce courrier.

- Percepteur

Mme DUBREUCQ, percepteur, a pris sa retraite en décembre 2010 et Mme GUILBERT prendra ses fonctions au 01 janvier 2011.

- Incivilités

Lecture du courrier de l'Inspection académique sur les incivilités en milieu scolaire.

V) Questions diverses

Tour de table

✓M PROCHWICZ

- Installation numérique : TNT

Les personnes âgées peuvent obtenir une aide financière pour l'achat du matériel numérique et de la parabole.

Pour plus d'informations, il faut appeler le 0970818818 ou télécharger le formulaire sur le site :

www.tousaunumerique.fr.

Les personnes ayant encore une parabole et un récepteur analogique pourront recevoir la télévision jusqu'à la fin de l'année 2011.

- Somme numérique

A participé à une formation pour les sites internet par Somme numérique afin de perfectionner et relancer le site de Vers.

- Internet

Une enquête de mesure du débit de réception Internet sera effectuée sur la commune. Tous les habitants sont invités à y participer.

Voir sur le site « Vers sur Selle ».

✓M CAPRON

- Déneigement

Il y a eu une très bonne gestion du travail de déneigement sur la commune.

- Installation numérique : TNT

Demande une information dans le journal Vers Info.

✓M CANDELIER

- Arbre de Noël

Organisé par l'ESV et le Comité d'Animation avec la participation de la commune. Cette manifestation a rencontré un vif succès auprès des opérateurs de tous âges venus nombreux.

- Déneigement

Dans l'ensemble les habitants ont été satisfaits du travail de déneigement réalisé dans le village et merci à tous ceux qui nous ont facilité les déplacements en cette période.

- Salle communale

Prévoir dans le courant de l'année 2011, un achat de vaisselle et étudier l'opportunité de tables rondes, nappes etc..

Une demande de subvention sur la réserve parlementaire pourrait accompagner cette demande.

- Syndicat de la rivière Selle

Nous sommes toujours dans l'attente de document afin de terminer la vérification des parcelles.

- Borne incendie

La borne incendie située à l'angle de l'allée du château et de la rue de Conty ne fonctionne toujours pas.

Réponse de M DUSSART:

Suite aux travaux de réfection de la rue de Conty, les services d'Amiens Métropole et le service d'incendie et de secours doivent intervenir pour enterrer la borne à incendie. Nous sommes dans l'attente de ces travaux.

✓M RIVET

- Amiens Métropole : Terrain de football

Le banc a été posé.

La demande d'entraînement en salle a été rejetée par les services d'Amiens Métropole.

L'enlèvement des taupinières sur le terrain est à la charge de la commune.

Remercie toutes les personnes qui ont déneigé les routes pour une meilleure circulation.

Remercie le Comité d'Animation pour avoir offert un K-way aux jeunes du Club.

✓M RICHARD

- Déneigement

Insiste sur le fait que le déneigement a été effectué sur la base du bénévolat.

Un rappel sera noté dans le Vers Info.

✓M POUVREAU

- Tour de Vers 2011

Le Tour de Vers est achevé et sera déposé le 12 janvier chez Copie Center pour l'impression.

✓M THURET

- Compteurs EDF

Met en garde les usagers avec les changements de compteurs EDF, attention aux arnaqueurs et suggère aux habitants de la commune de ne rien signer à ce sujet.

✓Mme COURTEAUX

- Veolia

Suite à sa demande d'explication sur la majoration de 12€, a obtenu une remise gracieuse exceptionnelle. Le paiement doit être effectué plus rapidement.

- Arbre de Noel

L'après-midi spectacle a été apprécié de toutes les personnes présentes.

- Vœux du maire

Auront lieu le jeudi 20 janvier à la salle communale.

-Trophée

Il est difficile de trouver une personne ou un artisan pour la fabrication du trophée du concours de tartes.

VI) Informations Amiens Métropole

→ Présentation de M DEMOURY

- SCOTT

Débat sur le SCOTT le 17 janvier à la mairie d'Amiens.

-Vœux

Présentation des vœux de M DEMAILLY, Maire d'Amiens le mercredi 12 janvier au cirque.

✓Mr DEMOURY

→Réunions de Conseil

Les prochaines réunions de Conseil auront lieu le :

- **Lundi 14 Février 2011 à 19h30**

Sans autre question des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h50